

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DU DISPOSITIF DE REVITALISATION TIMAC AGRO

En vue de soutenir le développement des filières agricoles, conchyliques, halieutiques et agroalimentaires du Bassin de Thau, [TIMAC Agro \(Groupe Roullier\)](#) oriente sa convention de revitalisation en faveur de ces filières, qui sont confrontées à différentes mutations et ont besoin de s'adapter :

- face aux marchés concurrentiels ;
- face aux exigences sociétales en matière environnementale et qualité des produits ;
- pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement en matière d'usage, de mode de production et de diversification...

Vous êtes :

- Un exploitant agricole et/ou halieutique ;
- Une entreprise (TPE et PME) de l'agroalimentaire et des secteurs d'activités en lien direct avec ces filières ;
- Un porteur de projets et/ou une start-up dont les développements et produits peuvent intéresser les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires.

Vous avez un projet d'activités relevant notamment des thématiques suivantes, pour lesquelles il pourrait y avoir des créations d'emplois :

- Transition écologique ;
- Valorisation des déchets ;
- Outils d'aide à la décision ;
- Systèmes intelligents de gestion ;
- Transformation de produits agricoles ;
- Numérique ;
- Amélioration de la productivité ;
- Amélioration de la qualité des produits ;
- Robotique ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Création et reprise d'activités...

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du dispositif TIMAC Agro vous concerne ! Il vous permettra, si vous êtes sélectionnés, de bénéficier d'un soutien pour votre projet.



[Téléchargez le dossier de soumission \(.doc - 148 Ko\)](#)


Le dossier de soumission dûment complété devra être retourné, sous format électronique, à amiagri@agglopole.fr avant le 06 avril 2020 - 17h00.



[Téléchargez le règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt \(AMI\) \(.doc - 70.5 Ko\)](#)

Pour tous renseignements, contacter :

- Sète agglomération méditerranée - Service Développement économique : 04 67 46 47 87 / amiagri@agglopole.fr
- Chambre d'agriculture de l'Hérault - 04 67 20 88 54



Vous êtes un exploitant agricole ou halieutique, une entreprise de l'agroalimentaire et des secteurs d'activités en lien direct avec ces filières ou un porteur de projets dont les produits peuvent intéresser les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires, l'Appel à Manifestation d'Intérêt du dispositif TIMAC Agro vous permettra de bénéficier d'un soutien pour votre projet. Candidature avant le 06 avril 2020.